



La municipalité se mobilise pour l'égal accès à l'eau et pour la protection des captages.

La gestion quantitative de la ressource en eau s'articule autour de deux points principaux :

- la réduction des pertes sur les réseaux
- les économies d'eau dans tous les usages, domestiques, industriels, irrigation.

LA MUNICIPALITE REMERCIE LES ADMINISTRISTRES QUI ONT FOURNI UN AUTO-RELEVÉ

- Le service de l'eau est exploité en régie (gestion communale).
- Le service public d'eau potable dessert 1 440 abonnés domestiques, soit 3 309 habitants.
- Les ressources en eau de la commune sont assurées par le Syndicat Intercommunal de Production d'Eau potable (SIPEP TRAINOU-LOURY).
- Le volume vendu aux abonnés domestiques est de 155092 m³ en 2015 comparés à 144589 m³ en 2014.
- Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 40,510 kilomètres.
- Le service est assujetti à la TVA à 5,5 % depuis 2010.
- L'eau distribuée est conforme à la réglementation en vigueur. 100 % des prélèvements sont conformes sur 10 prélèvements réalisés sur plusieurs points du réseau (y compris chez l'habitant).

QUELQUES ELEMENTS D'ANALYSES :

Paramètres	Résultat 2015	Résultat 2014	Unité	Limite ou réf de qualité
pH	7.50	7.28	Unités pH	>6.5 et <9
Conductivité à 25°	612	598	µS/cm	>200 et <1100
Fer total	<0.010	<0.010	mg/L	<0.2
Manganèse total	<0.010	<0.010	mg/L	<0.5
Nitrites	<0.03	<0.02	mg/L	0.50
Nitrates	3.23	4.11	mg/L	50
Température de l'eau	14.2	13.8°C		

Les analyses sont affichées en Mairie.

ETAT DE LA DETTE : néant.

La totalité du rapport est consultable en Mairie aux heures d'ouverture OU sur le site de l'Observatoire des services de l'eau et de l'assainissement : <http://www.services.eaufrance.fr> suivre l'onglet « recherche d'un service » puis « rechercher un territoire »

RAPPORT SUR LE RESEAU SEPARATIF DE L'ASSAINISSEMENT

A TRAINOU EN 2015



Le service est exploité en régie (gestion communale).

Mode de gestion du service contrats de maintenance :

Contrat n° 1

Lyonnaise des eaux

- Prestation de service pour la station d'épuration, évacuation des boues, postes de relevage et réseau, curage, épandage et suivi agronomique des boues rhizophytes.

Contrat n° 2

SRA SAVAC

- Entretien du bac à graisses de la station d'épuration.
- Le service public d'assainissement collectif dessert 1 233 abonnés domestiques soit 2 784 habitants, correspondant à 1930 Equivalents Habitants (EH) (Rappel : station d'épuration de Traînou conçue pour 3 000 équivalents habitants).
- Le service est assujéti à la TVA à 10% depuis le 1^{er} janvier 2014.
- Le taux de desserte est de 100 % sur les secteurs qui doivent être équipés d'un assainissement collectif tels que définis au PLU.
- Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'assainissement est de 16,560 kilomètres.
- La quantité de boues issues de la station d'épuration a été de 58 tonnes de matières sèches en 2015. Ces matières sèches sont épandues sur des terres agricoles selon le programme prévisionnel d'épandage des boues de la station d'épuration de Traînou (campagne été 2015), conformément aux articles 14 du décret du 08/12/1997 et 3 de l'arrêté du 08/01/1998.
- Les effluents sont conformes à la législation (SATESE).
- Etat de la dette au 31/12/2015 : 58 706,26€.

INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX DE COLLECTE

La gestion patrimoniale est le processus permettant à un service public de l'eau d'orienter, de contrôler et d'optimiser la fourniture, la maintenance et la mise hors service des biens liés aux infrastructures, y compris les coûts nécessaires pour maintenir les performances spécifiées, au cours de leur cycle de vie.

La valeur de l'indice de connaissance varie entre 0 et 120, du moins au plus performant. L'indice est de 110 pour le réseau de collecte de la commune.

Rappel :

Il n'est pas autorisé de déverser les eaux pluviales dans le réseau d'assainissement collectif pouvant entraîner des risques de pollutions et des inondations chez les riverains.